

DOC EN POCHE

ENTREZ DANS L'ACTU

# Parlons école

en 30 questions

Pierre Merle

La  
**documentation**  
Française

# Sommaire

---

Panorama.....	5
---------------	---

*L'auteur présente le sujet, son actualité, et l'illustre de faits, de lois, de chiffres, de comparaisons internationales*

Questions-réponses.....	21
-------------------------	----

*1 question = 1 double-page de réponse*

À quoi l'école sert-elle?.....	22
Combien coûte la scolarité d'un élève?.....	24
Quel est le niveau scolaire des collégiens?.....	26
Les filles ont-elles de meilleurs résultats que les garçons?.....	28
Comment situer l'école française dans le monde?.....	30
Combien d'élèves sont en difficulté scolaire?.....	32
Faut-il supprimer le redoublement?.....	34
Les aides aux élèves en difficulté sont-elles efficaces?.....	36
L'éducation prioritaire a-t-elle atteint ses objectifs?.....	38
La semaine de quatre jours est-elle adaptée aux élèves?.....	40
Faut-il réduire le nombre d'élèves par classe?.....	42
Quelle est la meilleure méthode pour apprendre à lire?.....	44
Quelles sont les pratiques pédagogiques?.....	46
Le «collège unique»: réalité ou illusion?.....	48
Quelles sont les spécificités de l'école privée?.....	50
L'école favorise-t-elle les catégories aisées?.....	52
L'orientation est-elle un choix individuel?.....	54
L'école s'est-elle démocratisée?.....	56
Combien d'élèves sortent de l'école sans diplôme?.....	58

Qu'est-ce que le socle commun de connaissances et de compétences ? .....	60
Quelles sont les différentes modalités d'évaluation des élèves ? ...	62
Les notes sont-elles fiables ? .....	64
Quelles sont les pratiques de notation au niveau international ?..	66
Qu'est-ce que la résignation apprise ? .....	68
Quels sont les droits des élèves ? .....	70
Qu'est-ce que la laïcité scolaire ? .....	72
La violence scolaire : quel bilan ? .....	74
Quelle formation pour les enseignants ? .....	76
Le lycée : quels changements depuis 2019-2020 ? .....	78
En quoi la réforme du bac général et technologique consiste-t-elle ? .....	80
Parcoursup : quel mode d'emploi ? .....	82
 @ vous la parole .....	 85

*Une interaction avec les internautes  
de vie-publique.fr : la mise en ligne,  
lors de la parution de l'ouvrage,  
des réponses à une sélection de questions*

Bibliographie et sitotheque .....	95
-----------------------------------	----

*Pour aller + loin : les principaux livres  
et sites internet*

*// De la maternelle à la terminale, l'école scolarise près de 13 millions d'élèves. Plus d'un million d'emplois sont nécessaires à son fonctionnement. L'école, premier budget de la Nation, est marquée par la stabilité. Elle fait aussi l'objet de perpétuelles mutations. L'objet de l'ouvrage est de rendre compte de celles qui sont le plus débattues, sources d'interrogations et parfois même d'inquiétude. //*

Dès 1789, l'Assemblée nationale a été le lieu de nombreuses polémiques sur l'organisation de l'école. Quels doivent être les programmes scolaires ? Ceux-ci doivent-ils être les mêmes pour tous ? L'école doit-elle seulement instruire ou également éduquer, par exemple au civisme ? Les filles doivent-elles être scolarisées comme les garçons ? Faut-il permettre l'existence d'écoles privées concurrentes de l'école publique ? L'enseignement doit-il être gratuit ou payant ?

## L'école en chiffres

Le terme école regroupe l'ensemble des élèves scolarisés de la maternelle au baccalauréat, soit, en 2019, un total de 12,8 millions d'élèves. Cette population est composée de 6,7 millions d'écoliers scolarisés dans l'enseignement primaire (la maternelle et l'élémentaire), 3,4 millions de collégiens (premier cycle du secondaire) et 2,3 millions de lycéens (le second cycle). À ceux-ci, il faut notamment ajouter les élèves de l'enseignement agricole (136 000) et les apprentis (275 000). 1,19 million d'agents sont payés par le ministère de l'Éducation nationale. 869 000 ont un statut d'enseignant ; 321 000 assurent de multiples fonctions administrative, technique, éducative, de direction, d'inspection... (RERS, DEPP, 2020).

Certaines des questions débattues pendant la Révolution ont progressivement fait l'objet d'un consensus politique ; d'autres sont toujours au cœur de controverses, si bien que chaque alternance politique débouche sur des orientations différentes, voire contraires. Les programmes scolaires sont modifiés quasiment à chaque quinquennat ; la promotion de l'égalité filles-garçons est soit intensifiée soit délaissée ; les contenus de l'enseignement moral et civique (EMC) sont en partie redéfinis ; la question de la mixité sociale des établissements est soit centrale soit secondaire ; la différenciation des enseignements est réduite ou accentuée *via* le choix des options ; la formation des futurs professeurs est sensiblement modifiée, etc.

Parmi toutes ces questions, certaines sont plus prégnantes que d'autres dans les débats publics, notamment celles traitant de l'égalité des chances, du niveau scolaire des élèves ou des politiques éducatives.

### ■ Trois définitions de l'égalité des chances

La notion d'égalité des chances peut faire l'objet de trois définitions. La première est l'égalité formelle. Celle-ci est acquise lorsque chaque élève dispose des mêmes droits d'accès à l'éducation. Par exemple, jusqu'en 1880, avant la création du lycée de jeunes filles, celles-ci ne pouvaient accéder à l'enseignement secondaire. Pendant longtemps aussi, les femmes ne pouvaient s'inscrire à certaines formations ou concours, par exemple l'École polytechnique. Cette égalité formelle est désormais pratiquement acquise.

La deuxième est l'égalité effective. Dans certains collèges de l'éducation prioritaire (cf. p. 38), le choix des options est limité ; la forte concentration d'élèves de niveau scolaire faible réduit leurs possibilités de progrès ; les professeurs en poste sont plus souvent débutants ; la proportion d'enseignants contractuels est élevée. Dans les faits, l'organisation de l'école accorde moins de chances de réussir à certains élèves. L'égalité effective est ainsi loin d'être réalisée (Herbaut, 2019).

Enfin, troisième définition, l'égalité des résultats. Elle semble inatteignable. À la fin de l'instruction obligatoire, les différences de connaissances et de

compétences des élèves sont considérables. Elles se sont le plus souvent amplifiées depuis l'école primaire entre les meilleurs élèves et les autres.

## ■ La question du niveau scolaire

Dans les médias, la question la plus polémique est probablement celle du niveau scolaire des élèves. C'est aussi l'une des plus anciennes. En France, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux universitaires et pamphlétistes ont déploré ce qu'il est convenu d'appeler la « baisse du niveau » des élèves. Si cette baisse avait été effective, comment expliquer parallèlement l'augmentation considérable des connaissances techniques et scientifiques au cours du XX<sup>e</sup> siècle ? Pour clarifier le débat public, il faut distinguer les discours faciles sur la faiblesse des élèves et les études statistiques cherchant à connaître précisément ce que les élèves savent ou ne savent pas.

Pour l'école française, les comparaisons historiques montrent une baisse sensible de certaines compétences des écoliers et des collégiens, par exemple en orthographe. Les évolutions sont plus difficiles à cerner en histoire-géographie, en français ou en mathématiques. Les changements considérables intervenus dans les programmes rendent difficile la mesure des compétences scolaires sur une longue période.

Les comparaisons internationales relatives au niveau des élèves soulèvent également de nombreuses

questions de méthode. À titre d'exemple, ceux-ci sont parfois évalués sur des connaissances peu ou pas présentes dans les programmes scolaires et non évalués sur des notions pourtant enseignées en classe. Il en est ainsi pour l'évaluation des élèves français âgés de 15 ans.

### Les discours récurrents sur la baisse du niveau

**1820** : « Nous devons avouer que nous avons quelquefois reçu des lettres ou des réclamations d'individus pourvus de ce grade [le baccalauréat] et dont le style et l'orthographe offraient la preuve d'une honteuse ignorance. » (Georges Cuvier, président de la Commission d'instruction publique, 1820)

**1864** : « Les auteurs français, au lieu d'être étudiés dans le texte, le sont dans de minces et ingrates notices de manuel. » (Charles Benoît, doyen à Nancy, 1864)

**1929** : « L'enseignement secondaire se primarise. Les élèves des lycées n'ont ni orthographe, ni vocabulaire exact et varié, ni connaissances grammaticales, ni analyse logique, ni méthode d'expositions écrites ou orales. » (Paul Laumonier, *La Crise de la culture littéraire*, Bordeaux, 1929)

**1956** : « La décadence est réelle, elle n'est pas une chimère : il est banal de trouver 20 fautes d'orthographe dans une même dissertation littéraire des classes terminales. Le désarroi de l'école ne date réellement que de la IV<sup>e</sup> République. » (Noël Deska, *Un gâchis qui défie les réformes : l'enseignement secondaire*, 1956)





# Questions- réponses



# Combien coûte la scolarité d'un élève ?

## **Un coût variable selon le niveau d'études**

L'école est gratuite mais constitue un coût important pour la Nation. Pour l'année 2018, celui-ci s'élève à 6 820 € pour un écolier, 8 780 € pour un collégien. Au niveau des lycées, le coût est différent selon la série : 11 090 € annuels pour les lycéens des séries générales et technologiques, 12 810 € pour les séries professionnelles. Le coût annuel est de 15 890 € pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (RERS, 2020).

## **123 000 € pour former un bachelier**

La formation d'un bachelier des séries générales et technologiques coûte 123 000 €. La dépense intérieure d'éducation, somme de toutes les dépenses effectuées par les administrations, entreprises et ménages, s'élève à 160,5 milliards d'euros en 2019, soit 6,6 % du PIB. Ce montant permet d'assurer la scolarisation des 12,8 millions d'élèves (DEPP, n° 35, 2020).

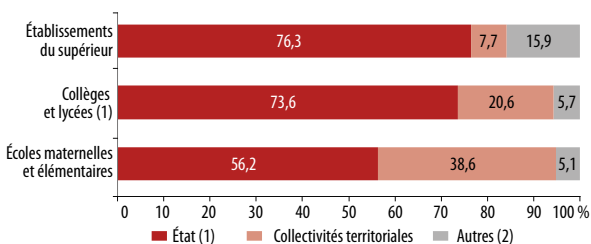
## **Un coût lié aux rémunérations des personnels**

Le coût de l'éducation est essentiellement lié aux salaires versés aux 1,19 million de personnels de l'Éducation nationale : enseignants des premier et second degrés, personnels de direction et d'inspection, et personnel administratif et technique. Par rapport aux salaires des autres cadres, y compris du public, ceux des professeurs sont moindres en raison de la faiblesse des primes, ce qui contribue à expliquer la pénurie actuelle d'enseignants.

### Qui finance les dépenses d'éducation ?

>>> L'Éducation nationale supporte la majorité des dépenses (53,3 milliards d'euros en 2021) ; les collectivités territoriales assurent la construction et l'entretien des bâtiments scolaires et une partie des charges de personnel ; les familles paient les frais de cantine et d'hébergement ; les entreprises s'acquittent de la taxe d'apprentissage.

### Répartition du financement des établissements publics (en %, 2019)



(1) Y compris les sections de techniciens supérieurs et les classes préparatoires aux grandes écoles. (2) Ménages et entreprises.  
Source : DEPP, n° 35, 2020.

### La loi de Baumol

>>> La loi de Baumol a montré l'existence de coûts nécessairement croissants dans certains secteurs tels que l'éducation. Les processus d'apprentissage scolaire nécessitent une main-d'œuvre qualifiée proportionnelle au nombre d'élèves que le recours au numérique ne permet guère de réduire. Parfois, l'amélioration des compétences des élèves nécessite aussi une réduction de leur nombre par classe, soit une augmentation du coût de formation par élève.

# Faut-il réduire le nombre d'élèves par classe ?

## **Une question longtemps controversée**

Jusqu'au début des années 2000, la réduction du nombre d'élèves par classe était considérée comme sans effet sur les apprentissages. En 2002, une expérimentation ministérielle menée sur une centaine de cours préparatoires (CP) à 8-12 écoliers a mis en évidence un effet positif mais limité dans le temps. En CM1, avec un retour à l'effectif ordinaire, l'avantage acquis par les élèves se réduisait (DEPP, n° 3, 2005).

## **Un effet nettement positif dans l'éducation prioritaire**

Avec une méthode statistique incontestable, Piketty et Valdenaire (2006) ont montré un effet positif sur les apprentissages d'une réduction du nombre d'élèves par classe. Limité en lycée, cet effet positif est d'autant plus marqué que l'effectif de la classe est réduit et qu'il concerne les élèves d'un niveau scolaire faible scolarisés dans l'éducation prioritaire. Ce résultat de recherche a été confirmé ultérieurement.

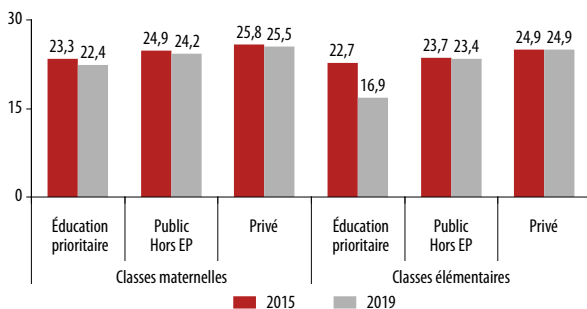
## **Une politique insuffisamment mise en œuvre**

Dans les établissements de l'éducation prioritaire, le nombre moyen d'élèves par classe n'est inférieur à celui des autres établissements que de deux enfants environ. Dans la recherche de Piketty et Valdenaire, la réduction du nombre d'élèves par classe doit être plus forte pour produire des effets significatifs sur les progressions des élèves en difficulté scolaire.

**Dédoubllement des classes :  
des effets positifs limités à une minorité d'élèves**

» » » Une politique de dédoublement des classes de l'éducation prioritaire a été mise en œuvre en CP en 2017, en CE1 en 2018 et en grande section (GS) de maternelle en 2020. Cette politique dont les effets positifs sont établis souffre de plusieurs limites : le nombre d'élèves de GS demeure encore élevé : 19,5 en REP+, 20,8 en REP (DEPP, n° 1, 2021), alors que les classes maternelles assurent un rôle important dans les apprentissages ; les élèves défavorisés scolarisés hors éducation prioritaire sont exclus de ce dispositif ; le nombre d'élèves par classe est supérieur à 21 au-delà du CE1, y compris en REP+. De surcroît, le nombre de jours de travail par semaine, réduit à quatre à partir de 2017, est défavorable aux élèves en difficulté.

**Nombre d'élèves par classe à l'école primaire  
en 2015 et 2019**



Lecture : en 2019, dans l'éducation prioritaire, le nombre moyen d'élèves par classe est de 16,9.

Source : DEPP, n° 47, 2019 (graphique de l'auteur).